

## Et même sur l'avenir de l'Hôtel de la Marine... Les Français ont un avis sur tout !

**D**imanche Ouest-France, dans son édition du 6 février 2011, publie les résultats d'un sondage réalisé par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1 007 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. La méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) a assuré la représentativité de l'échantillon après stratification par région et catégorie d'agglomération. Bref, c'est du sérieux... D'ailleurs, le dossier en ligne sur le site de l'Ifop le précise bien : cette étude « respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage ».



L'enjeu ? L'avenir de l'Hôtel de la Marine, à Paris. Cet immense bâtiment classé Monument historique, situé place de la Concorde, va être prochainement libéré par l'État-major de la Marine. L'Hôtel de la Marine fait ainsi l'objet d'un appel à projet « visant, précise l'Ifop, à confier à un opérateur privé l'exploitation et la valorisation des quelque 24 000 m<sup>2</sup> de ce bâtiment ». Dès lors, avec l'Ifop, on peut craindre « de possibles partenariats avec des mécènes étrangers, qataris notamment ». Vous vous rendez compte : les mêmes qui ont empêché la France d'organiser les Championnats du monde de handball en 2015...

Toujours selon l'Ifop, le sondage exprimerait l'attachement majeur des Français à leur patrimoine architectural : « Ils sont ainsi 71 % à déclarer que l'État a tort de vendre l'Hôtel de la Marine à des investisseurs privés, résultat d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans un contexte où la question de la réduction de la dette et du déficit public préoccupe une large majorité des Français. De fait, la préservation des bâtiments historiques et des symboles du patrimoine culturel de la France prime sur la nécessité, pourtant par ailleurs admise, de réduire la dette ».

Comment l'Ifop en est-il arrivé à cette conclusion ? En posant une seule et unique question : « De laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ? »

La première proposition (cf. tableau ci-contre) a donc recueilli 71 % des réponses ; la seconde 29 %. À noter, ce que ne précise pas *Dimanche Ouest-France*, que lors de la passation du questionnaire, une photo de l'Hôtel de la Marine était présentée aux interviewés.

### Dis-moi les chiffres que tu veux...

La grande surprise de ce sondage, c'est que tous les Français interrogés ont exprimé leur avis : 71 + 29, cela fait bien 100. Sur 1 007 personnes interrogées, aucune, sur cette question très précise, ne s'est retrouvée « sans avis »...

C'est absolument surprenant ! Faites l'expérience : posez la question autour de vous... Manifestement, les Français auxquels vous poserez la question sont moins intelligents que la population française dans son ensemble. Bon nombre refuseront d'exprimer un avis, faute de connaître l'Hôtel de la Marine (certes, avec une photo...) et les éléments du dossier...

Comment expliquer que l'Ifop réussisse à obtenir l'avis de tous ceux qu'il a interrogés ? La fiche technique précise que « les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne » – une information importante que *Dimanche Ouest-France* ne communiquait pas à ses lecteurs.

Au moins trois explications possibles pour l'absence des « sans avis » ou « non réponse » :

- Le système informatique obligeait à donner l'une des deux réponses proposées, ou alors ne permettait plus d'avancer (réponses forcées).

### Les opinions et résultats du sondage

	Ensemble des Français
L'État a tort de vendre à des investisseurs privés l'Hôtel de la Marine car même s'il est endetté, il ne doit pas vendre au privé des monuments historiques.	71 %
L'État a raison de vendre à des investisseurs privés l'Hôtel de la Marine car il doit absolument se désendetter quitte à vendre des monuments historiques.	29 %
Total	100 %

Source : Ifop pour *Dimanche Ouest-France*

- L'Ifop promettait un petit cadeau aux interviewés en échange de leur avis, de façon à « libérer » un petit clic de souris...
- Le traitement n'a porté que sur les Français exprimant leur avis : soit l'Ifop a interrogé plusieurs milliers de Français, mais n'a retenu que 1 007 réponses « exprimées » ; soit l'Ifop n'a bien interrogé que 1 007 personnes, mais les pourcentages portent uniquement sur les réponses « exprimées » – dont on ignore le nombre.

Faisons l'hypothèse qu'un Français sur quatre n'ait pas d'avis sur cette question, ce n'est plus 71 % qui pensent que l'État a tort, mais... 53 % ! Ce qui n'est plus pareil.

Néanmoins, cet intérêt des Français pour leur patrimoine peut surprendre. Mais l'Ifop, sous couvert

d'une démarche qu'il assure irréprochable scientifiquement et déontologiquement, n'a-t-il pas commis un péché d'excès de zèle ? En utilisant des formulations telles : « *L'État a tort* »... « *il ne doit pas vendre* », il est évident qu'on suscite une réaction d'hostilité au projet de l'État et qu'on obtient l'adhésion des Français. C'est ce que l'on appelle « induire les réponses par la formulation des questions ». C'est ce que l'on apprend en première année dans les études de sociologie.

*Dimanche Ouest-France* dans l'affaire ? Tentative de manipulation de l'opinion ? Confiance naïve dans la « science » des instituts de sondage ? Le problème, c'est que dans notre société médiatique, les résultats de sondage sont devenus eux-mêmes de l'information. *Dimanche Ouest-France* crée l'événement, ou du moins le croit.